



PLAIDOYER POUR UNE VIRTUALISATION DES SOMMETS INTERNATIONAUX EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Kouassi Touffouo Frederic PIRA

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

pirafred2000@yahoo.fr

Résumé : Dans le contexte de la crise sanitaire, la visioconférence, outil de communication transformé en modalité de travail, s'est invitée dans les sommets interétatiques. Le texte interroge les effets de la virtualisation de ces réunions sensibles, stratégiques et parfois confidentielles en Afrique subsaharienne. Si l'approche théorique de l'usage des TIC (Jauréguiberry, Proulx) a permis d'acter que les expériences palliatives de la visioconférence à l'aune du Covid-19 apportent la plus-value habituelle en présentiel, la posture économique de Nilles renforce le plaidoyer pour l'institutionnalisation de leur virtualisation. Soutenu par une méthodologie mixte (qualitative et quantitative) et une revue de littérature, le texte appréhende la visioconférence comme un moyen susceptible de réduire les coûts des sommets et d'aider l'Afrique subsaharienne dans sa quête de stabilité économique. Mais, face aux incertitudes de la technologie, et au moment où les armes numériques menacent le monde entier, les résultats incitent les pays africains à investir prioritairement dans le développement technologique, gage de sécurité et de souveraineté numérique.

Mots-clés : Afrique subsaharienne, chef d'État, Covid-19, mutation technologique, virtualisation.

FROM TECHNOLOGICAL TRANSFORMATION TO INSTITUTIONALIZATION OF VIRTUAL SUMMITS IN SUB-SAHARAN AFRICA IN LIGHT OF THE IMPACT OF COVID-19

Abstract : In the context of the health crisis, video conferencing, originally a communication tool, has become a mode of work introduced into intergovernmental summits. The text examines the effects of the virtualization of these sensitive, strategic, and sometimes confidential meetings in sub-Saharan Africa. If the theoretical approach to the use of ICT (Information and Communication Technology) by Proulx has confirmed that the palliative experiences of video conferencing in the wake of COVID-19 provide the usual added value as in face-to-face meetings, Nilles's economic stance reinforces the advocacy for the institutionalization of their virtualization. Supported by a mixed methodology (qualitative and quantitative) and a literature review, the text views video conferencing as a means capable of reducing the costs of summits and assisting sub-Saharan Africa in its pursuit of economic stability. However, in the face of technological uncertainties and at a time when digital weapons threaten the entire world, the results encourage African countries to prioritize investment in technological development, ensuring both security and digital sovereignty.

Keywords: Sub-Saharan Africa, heads of State, COVID-19, technological transformation, virtualization.

Introduction

L'évolution des sommets internationaux a toujours été influencée par les circonstances et les défis du moment. Comme l'observe P. Chrestia (2000, p.44), les sommets sont des rencontres stratégiques entre dirigeants d'États, marquées par des discussions et des prises de décisions importantes pour la gestion des crises et l'analyse de la situation internationale. Cependant, l'émergence de la pandémie de COVID-19 a apporté des changements importants à cette dynamique traditionnelle des sommets en introduisant des mesures préventives et des adaptations nécessaires pour répondre à cette nouvelle réalité sanitaire mondiale. En effet, comme le souligne K. Pira (2021), la proximité physique, autrefois recherchée pour ses avantages dans ces sommets, est devenue une source potentielle de transmission du virus. Pour résoudre ce dilemme, de nombreux sommets internationaux ont opté pour la visioconférence comme une alternative sérieuse, étant donné qu'elle permet de maintenir la communication entre les dirigeants sans les exposer aux risques liés à la proximité physique.

Mais, cette transition soulève plusieurs questions importantes dont la principale est ainsi libellée : S'appuyant sur les succès observés avec l'usage de la visioconférence pendant la crise sanitaire du COVID-19 et aux difficultés économiques actuelles, l'Afrique subsaharienne ne peut-elle pas envisager la virtualisation des sommets interétatiques ? Par ailleurs, l'étude admet les questions spécifiques suivantes : quels sont les impacts de la visioconférence sur la dynamique et l'efficacité des rencontres interétatiques, autrefois caractérisées par leur dimension physique et chaleureuse ? Quels sont les arguments en faveur de la virtualisation des sommets interétatiques en Afrique subsaharienne ? Comment cette virtualisation peut-elle contribuer à la rationalisation des coûts et à la promotion du développement économique en Afrique subsaharienne ?

L'hypothèse principale de l'étude soutient que la virtualisation des sommets interétatiques en Afrique subsaharienne semble non seulement faisable mais aussi avantageuse, à condition de surmonter les défis technologiques et de s'assurer que la qualité des interactions diplomatiques est maintenue.

Parmi les hypothèses spécifiques avancées, la première hypothèse suggère qu'en supprimant les contraintes géographiques, la visioconférence, outil de communication de groupe performant est capable de préserver les qualités des sommets internationaux. Ensuite, la deuxième hypothèse avance que bien que la visioconférence n'ait pas d'impact fondamental sur la substance des sommets interétatiques, elle les transforme inévitablement dans leur forme et leur dynamique. Enfin, la troisième hypothèse affirme que grâce aux simplifications qu'elle apporte, la virtualisation des sommets peut être perçue comme un moyen pour l'Afrique subsaharienne de réaliser des économies substantielles.

1. Positionnement théorique

Le fondement théorique repose sur les travaux de J.G. Blumer et E. Katz (1970) en matière d'usages des médias, notamment leur théorie des usages et gratifications. Leur idée principale est que les individus utilisent les outils de communication pour créer des liens avec différentes entités, comme eux-mêmes, leur famille, leurs amis, ou la nation, et ce, à travers divers types de relations, qu'elles soient pratiques, émotionnelles, ou sociales. En outre, ils s'intéressent à comprendre les satisfactions que ces outils de communication procurent aux individus, leur véritable fonction, et leur réelle importance dans la société. Ces théoriciens restent particulièrement pertinents à l'ère numérique, où la question des usages des médias revient au premier plan. Leurs travaux pionniers ont établi les



fondements des études théoriques sur l'utilisation des outils de télécommunication et des médias. Par la suite, les idées novatrices de J. G. Blumler et E. Katz (Idem) ont influencé J. M. Nilles (1976) qui, privilégiant les aspects économiques, a préconisé l'usage des nouvelles technologies pour le transfert de données au lieu des déplacements physiques des individus. Dans la continuité de ces auteurs, F. Jauréguiberry et S. Proulx (2011) ont mis en évidence l'importance des technologies de l'information depuis 1975 dans la transformation profonde des sociétés. Ils ont noté que les technologies numériques ont eu un impact majeur sur toute la société en modifiant les méthodes de production, consommation, communication, partage des connaissances et d'acquisition de savoir. La théorie mise en avant par J. G. Blumer et E. Katz (Idem), ainsi que celle défendue par F. Jauréguiberry et S. Proulx (2011) gagnent en pertinence à la lumière de l'utilisation de la visioconférence. Par ailleurs, celle axée sur le calcul économique de J. M. Nilles (Idem) renforce l'argument en faveur de la virtualisation des sommets internationaux en Afrique subsaharienne. L'objectif principal de cette étude est de plaider en faveur de la virtualisation des sommets internationaux en Afrique subsaharienne, notamment en réponse aux coûts exorbitants de ces rencontres dans un contexte de politique d'austérité. Quant aux objectifs spécifiques, ils sont de trois ordres. D'abord, le premier objectif consiste à démontrer que les avancées récentes dans les TIC peuvent surmonter les obstacles géographiques et physiques des sommets internationaux en Afrique subsaharienne. Ensuite, le deuxième objectif est d'encourager la transition des sommets en visioconférence vers un cadre institutionnel durable post-COVID-19. Enfin, le troisième objectif vise à évaluer les avantages et les défis de l'institutionnalisation des sommets virtuels dans la région, en mettant en avant les opportunités économiques et les impacts diplomatiques potentiels.

2. Cadre méthodologique

La méthodologie de départ adoptée pour cette étude repose sur nos observations et une revue de littérature qui ont servi à ancrer l'étude dans un cadre de crise sanitaire. Ensuite, nous avons combiné des approches qualitative et quantitative, chacune jouant un rôle spécifique dans la collecte et l'analyse des données. La méthode qualitative est utilisée pour appréhender les perceptions, les attitudes et les opinions des participants, tandis que la méthode quantitative vise à fournir des données chiffrées et des statistiques pour compléter et étayer les résultats qualitatifs. En ce qui concerne la constitution de l'échantillon, une approche diversifiée a été adoptée en interrogeant 50 personnes issues du corps diplomatique et 150 ressortissants de dix pays africains d'Afrique francophone. Ce choix a été guidé par le critère de la langue française afin de surmonter les obstacles linguistiques potentiels et de réduire les biais liés à l'interprétation ou à la transcription des données. L'échantillon sélectionné est composé d'individus aux statuts socioprofessionnels variés mais qui possèdent une compréhension des technologies de l'information et de la communication (TIC) et suivent l'actualité politique locale ou internationale. En privilégiant les personnes vivant en Côte d'Ivoire, l'étude visait à faciliter la participation, à améliorer la mobilité et à réduire les coûts et le temps associés à la collecte des données. Cet échantillon diversifié a permis de recueillir des opinions riches et éclairantes sur le sujet, en prenant en compte les intérêts spécifiques des pays représentés et de leurs populations.

Tableau 1 : Population cibles enquêtées

Pays (10)	Diplomates (50)	Citoyens (150)
Bénin	5	10
Burkina Faso	5	10
Centrafrique	5	10
Cameroun	5	10
Congo	5	10
Côte d'Ivoire	5	60
Gabon	5	10
Guinée	5	10
Sénégal	5	10
Togo	5	10

Source : (Pira, 2022)

3. Du télétravail à la visioconférence : revue de littérature

Le télétravail, utilisant les technologies de communication a connu un essor important à partir des années 1970, en particulier grâce aux avancées de la télématique et des autoroutes de l'information. J. M Nilles (1976) a joué un rôle clé dans la popularisation du concept de télétravail en le reliant non seulement au travail depuis chez soi, mais aussi à la réduction des déplacements grâce aux télécommunications. Cette vision prometteuse du télétravail liée à la technologie et à la mobilité a été renforcée par des prédictions audacieuses de l'American Telegraph Telephon (ATT) dès 1971. En effet, elles avaient annoncé qu'avec la croissance rapide des télécommunications aux États-Unis, les Américains travailleraient depuis leur domicile. Ainsi, bien que les premières idées de travail à distance remontent à N. Wiener (1950), c'est dans les années 1970 que cette notion a réellement évolué grâce aux avancées technologiques et à la vision prospective de chercheurs tels que J. M. Nilles (1976). Cette évolution a ouvert la voie à l'essor du télétravail que nous connaissons aujourd'hui et le pari audacieux fait en 1976 par Nilles s'est finalement concrétisé avec l'avènement des TIC et la pandémie de COVID-19 en 2020, soulignant l'importance de la prospective à long terme. Cependant, la notion de télétravail suscite différentes interprétations comme l'ont montré B. Fusulier et P. Lannoy (1999) en soulevant des questions de définition et de délimitation. Si R-M. Lemesle et J-C. Marot (1994) le considèrent comme à la fois simple et ambigu, A. A. Largier (2001) voit le télétravail comme un phénomène étendu, souvent lié à la distance géographique et à l'utilisation des TIC, tandis que selon l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (IDATE, 1980), le télétravail désigne le travail effectué à distance par une entité (individu ou groupe) séparée de son lieu de travail habituel, impliquant une utilisation intensive des moyens de télécommunications. A. Largier (2001) propose une définition plus nuancée et adaptable du télétravail, le décrivant comme une situation où une entité (individu ou groupe) accomplit une tâche à distance par rapport à son lieu de travail habituel, en utilisant les TIC pour établir ou maintenir des contacts. Ainsi, le télétravail occupe une place essentielle dans la popularisation de la visioconférence, une technologie interactive combinant les aspects audiovisuels, informatiques et de télécommunication, qui permet à des personnes éloignées géographiquement de se voir mutuellement, de communiquer et de collaborer en temps réel. La définition évolutive du télétravail nous amène à retracer brièvement son histoire.



Les termes utilisés pour décrire cette technologie ont changé au fil du temps, passant de la visiotéléphonie à la visiophonie, puis à la vidéoconférence, pour enfin arriver à la visioconférence. Les débuts de la visioconférence sont parfois situés vers 1958 à l'exposition universelle de Bruxelles en Belgique, où la visiotéléphonie permettait de voir son interlocuteur par téléphone. D'autres sources évoquent les premières expérimentations de visioconférence dans les années 1960, notamment à l'exposition mondiale Télécom 75 à Genève. L'usage généralisé de la visioconférence a véritablement décollé dans les années 1980, principalement au sein des entreprises, qui y ont vu une opportunité de réduire les coûts de déplacement en organisant des réunions à distance. L'essor d'Internet a ensuite joué un rôle majeur dans l'évolution de la visioconférence. Au milieu des années 1990, les premières visioconférences intercontinentales ont été rendues possibles, en utilisant principalement le réseau RNIS. Les années 2000 ont marqué une étape importante avec l'amélioration de la connectivité Internet à moindre coût, la diminution des coûts de matériel, et la standardisation des protocoles. Cependant, la véritable révolution de la visioconférence est survenue avec la transition vers des systèmes basés sur le Cloud. En 2014, LifeSize a été l'un des pionniers à miser sur le développement du Cloud pour la visioconférence, marquant ainsi une avancée significative dans sa démocratisation. Cependant, l'explosion actuelle de la visioconférence est largement attribuée à la pandémie de COVID-19, qui a imposé des restrictions sanitaires massives. Cela a contraint les entreprises et les individus à privilégier le travail à distance, notamment le télétravail, au détriment des réunions en personne. Cette situation a été amplifiée par l'émergence de nouveaux acteurs et la généralisation de l'utilisation de la visioconférence. Des plateformes telles que Microsoft Teams et Zoom ont connu une croissance exponentielle de leur nombre d'utilisateurs en réponse à cette demande accrue de visioconférences. Par exemple, Teams a gagné 20 millions d'utilisateurs en une semaine, tandis que Zoom a connu une adoption rapide grâce à son modèle gratuit et convivial basé sur le Cloud. Ainsi, la visioconférence, qui était auparavant utilisée de manière ponctuelle et limitée à certains profils, est devenue un outil de communication incontournable dans tous les domaines, y compris les sommets internationaux. Le COVID-19 a joué un rôle majeur en accélérant cette adoption généralisée de la visioconférence, transformant ainsi la manière dont les réunions et les interactions se déroulent dans le monde entier.

2. Résultats de l'étude

2.1. L'impact du COVID-19 sur les sommets internationaux : vers une adaptation et une innovation avec la visioconférence comme alternative privilégiée.

Tableau 1 : corpus de 11 sommets africains tenus par visioconférence

Désignation	Organes / Institutions communautaires	Dates
(1)- Sommet extraordinaire des Chefs d'État pour l'examen des modalités de lutte contre le Covid-19	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)	23 avril 2020
(2)-Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la Réforme institutionnelle de l'Organisation	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)	30 juillet 2020
(3)-Sommet ordinaire de Chefs d'État et de Gouvernement autour des 40 années de la SADC	Communauté de développement d'Afrique australe (SADC)	17 août 2020

(4)-Sommet extraordinaire des Chefs d'État sur le Mali	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)	20 août 2020
(5)-Sommet extraordinaire de Chefs d'État et de Gouvernement sur le Mali	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)	28 août 2020
(6)- Conférence des Chefs d'Etat sur la République Centrafricaine.	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC)	26 décembre 2020
(7)-Sommet ordinaire de Chefs d'États sur la situation politique, sécuritaire, économique et sanitaire (Covid-19)	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)	23 janvier 2021
(8)-Sommet de Chefs d'États sur la lutte contre le Covid-19	Union Africaine (UA)	6-7 février 2021
(9)-Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement sur les dossiers soumis à l'ordre du jour	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC)	30 juillet 2021
(10)-Sommet extraordinaire de Chefs d'États à l'initiative du Fonds monétaire international (FMI)	Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC)	18 août 2021
(11) Sommet extraordinaire des Chefs d'États sur la Guinée	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)	8 septembre 2021

Source : (Pira, 2022)

En Afrique, où le Covid-19 a suscité de sérieuses inquiétudes quant aux capacités des dirigeants à y faire face, la visioconférence est devenue un outil essentiel pour organiser les différents plans de riposte. Un exemple notable est le sommet extraordinaire virtuel de la CEDEAO qui s'est tenu le 23 avril 2020 en réponse à la pandémie. Mais, à compter de cette date, l'Afrique par le biais de ses organisations supranationales a organisé de nombreux sommets virtuels pour faire face au COVID-19 et à d'autres crises majeures. Le tableau ci-dessus présente de manière organisée quelques sommets internationaux par visioconférence, leurs désignations, les organes ou institutions communautaires impliqués, ainsi que les dates de tenue de chaque sommet. Nous observons qu'à côté des nombreux secteurs qui se sont adaptés rapidement à de nouveaux modes de fonctionnement virtuels, le domaine des réunions et des conférences s'est associé pleinement à cette transition de façon particulièrement remarquable. En effet, les sommets virtuels sont devenus une norme acceptée quand bien même l'Afrique subsaharienne semblait confrontée à des défis liés à l'infrastructure technologique, à la connectivité et à l'accès numérique. Dans le contexte du COVID-19 où la fermeture des frontières s'est imposée dans la plupart des pays, les sommets internationaux jadis organisés en présentiel avec une concentration importante d'individus ont dû s'adapter à cette situation. Face à cette urgence mondiale, les dirigeants africains ont rapidement opté pour l'utilisation de la visioconférence comme moyen de continuer à mener des réunions importantes. Comme le souligne R. Iugulescu-Lestrade



(2016, p. 106), « la visioconférence permet de tenir des réunions qui n'auraient pas lieu sans elle, ou à un rythme moins soutenu. » Telle que définie, la visioconférence reste un outil de communication audiovisuelle doté de nombreuses fonctionnalités technologiques, notamment la capacité de réunir un grand nombre de participants, de permettre une interactivité en temps réel, de faciliter la communication instantanée, et de surmonter les contraintes liées à la distance géographique. Dans ces conditions, elle ne pouvait que devenir un outil essentiel pour maintenir le dialogue et la coopération internationale, même dans des circonstances où les rencontres physiques sont limitées, voire impossibles. En réussissant cette transition dès le début du COVID-19, les dirigeants d'Afrique subsaharienne ont démontré leur capacité d'adaptation et d'innovation face aux défis globaux, tout en soulignant l'importance croissante des technologies de communication dans le domaine diplomatique et institutionnel.

2.2. La visioconférence : un atout crédible en faveur de la mutation technologique des sommets internationaux

Tableau 2 : score de l'enquête visioconférence vs sommet physique

Pays (10)	Diplomates (50)			Citoyens (150)		
	Nombre	Pourcentage		Nombre	Pourcentage	
		Visioconférence	Sommet physique		Visioconférence	Sommet physique
Bénin	5	3/5 = 60%	2 / 5 = 40%	10	10/10 = 100%	0/10 = 00%
Burkina Faso	5	4/5 = 80%	1/5 = 20%	10	10/10 = 100%	0/10 = 00%
Centrafrique	5	5/5 = 100%	0/5 = 00%	10	10/10 = 100%	0/10 = 00%
Cameroun	5	2/5 = 40%	3/5 = 60%	10	10/10 = 100%	0/10 = 00%
Congo	5	5/5 = 100%	0/5 = 00%	60	60/60 = 100%	0/60 = 00%
Côte d'Ivoire	5	3/5 = 60%	2/5 = 40%	10	10/10 = 100%	0/10 = 00%
Guinée	5	3/5 = 60%	2/5 = 40%	10	10/10 = 100%	0/10 = 00%
Gabon	5	5/5 = 100%	0/0 = 00%	10	10/10 = 100%	0/10 = 00%
Sénégal	5	4/5 = 80%	1/5 = 20%	10	10/10 = 100%	0/10 = 00%
Togo	5	2/5 = 40%	3/5 = 60%	10	10/10 = 100%	0/10 = 00%

Source : (Pira, 2022)

Longtemps en Afrique subsaharienne, les sommets des Chefs d'État se sont déroulés en présentiel, caractérisés par des déplacements fastueux, des protocoles élaborés et des logistiques complexes. Par exemple, celui de l'Union Africaine (UA) tenu en février 2020 à Addis-Abeba en Éthiopie a rassemblé une quarantaine de dirigeants africains avec leurs

délégations respectives. À l'instar de ces deux observateurs, le caractère physique des sommets de Chefs d'États a également marqué les esprits de diplomates et bien de ressortissants issus des pays de notre corpus. Pour J. Kokou (2022), diplomate ivoirien à la retraite :

Les sommets internationaux, avec leurs délégations de plus en plus importantes et la présence croissante de journalistes, deviennent extrêmement coûteux et complexes à organiser. Prenez l'exemple de la COP21 qui a réuni 152 Chefs d'États et 10 000 délégués, 2 800 policiers et militaires mobilisés pour assurer la sécurité de l'événement. La COP21 à elle seule souligne à quel point les sommets internationaux peuvent être extravagants, coûteux et lourds pour les contribuables. »

Mais selon D-R. Beugré (2022), spécialiste des relations internationales : « *la menace terroriste internationale complique davantage l'organisation des sommets internationaux en exigeant des mesures de sécurité renforcées avec des répercussions financières importantes.* » Ces réalités liées à la taille et à la sécurité des sommets en présentiel suscitent souvent des critiques, aussi bien de la part des journalistes que des citoyens. Par exemple, dans le quotidien *La Presse* (2011) L. Bernard souligne que : « *nos gouvernements ont du mal à s'adapter aux exigences de la coopération internationale malgré la mondialisation croissante.* » De même, J. Bagré (2022), un ressortissant burkinabé, exprime son étonnement face à l'argent gaspillé lors des voyages fastueux des présidents, au détriment des citoyens et des nations pauvres. Ces discours reflètent une prise de conscience croissante quant à la nécessité de revoir la manière dont les sommets internationaux sont organisés afin de rationaliser les coûts, garantir une sécurité adéquate et éviter tout gaspillage financier excessif. Malgré les critiques persistantes, ces rencontres ont longtemps suivi un format traditionnel. Cependant, avec l'avènement du COVID-19, cette forme traditionnelle a été temporairement remplacée par des réunions en visioconférence. Il est essentiel de noter que l'adoption de la visioconférence par l'Afrique subsaharienne avait un double objectif : tirer parti des avantages des TIC tout en préservant la santé des acteurs impliqués, notamment les dirigeants, les experts et les partenaires. Alors que l'Afrique subsaharienne était en retard sur le plan technologique, elle a progressé ces dernières années et elle a pu afficher son potentiel d'innovation dans le domaine des TIC (L. Tamalgo, 2020). Par exemple, M. Gomis (2020) illustre cette avancée en citant le premier sommet extraordinaire virtuel des Chefs d'État de la CEDEAO. Il indique que celui-ci s'est déroulé en ligne sur une durée de deux heures, suivant le même protocole et les mêmes procédures qu'une réunion physique. Selon ce même journaliste, la visioconférence est devenue une alternative technologique flexible, efficace et fiable pour maintenir le rythme des réunions interétatiques. Cette réussite souligne les capacités de la visioconférence à permettre à des centaines de personnes dispersées géographiquement de se réunir en temps réel, de débattre et d'échanger de manière optimale. C'est semble-t-il, au regard de toutes ces commodités technologiques qu'elle a pu s'imposer dans ce type de rencontres capitales. Explorant les avantages de la visioconférence, A. Gautheron (2020) publie ceci dans un article du journal en ligne *LeMonde.fr* (3 avril 2020) :

Outre qu'une telle réunion peut être organisée rapidement, on évite un long déplacement, c'est-à-dire des pertes d'argent et de temps. Le système ne nécessite aucune personne étrangère à la réunion et offre ainsi une garantie de secret grâce au mode de transmission numérique et au codage des informations utilisées.

Derrière autant de possibilités, le changement inattendu qui a vu la visioconférence devenir une alternative crédible aux sommets en présentiel a été accueilli avec enthousiasme par les populations, soulignant ainsi leur ouverture à l'innovation et aux nouvelles technologies. L'analyse chiffrée des scores présentés dans le tableau ci-dessus révèle que 72% des diplomates ont plébiscité la visioconférence, tandis que 28% ont préféré le sommet en



présentiel. De manière significative, 100% des citoyens des ressortissants des pays issus du corpus ont confirmé cette prédominance de la visioconférence à travers quelques témoignages. D'abord, selon S. Ngaba (2022), journaliste camerounais et spin-doctor¹, « la visioconférence a révolutionné notre approche des réunions interétatiques en offrant une souplesse et une accessibilité inégalées. C'est une avancée majeure pour la diplomatie moderne. » Ensuite, pour C. Koumi. C (2022), diplomate togolaise à Abidjan, « les sommets virtuels ont montré qu'il est possible d'atteindre nos objectifs diplomatiques tout en minimisant les coûts et les contraintes logistiques. La visioconférence est un outil indispensable pour la coopération internationale. » Enfin, G. Mpassi (2022), spécialiste congolais des TIC avance que « la visioconférence a brisé les frontières physiques, permettant aux leaders africains de se réunir en temps réel pour discuter des enjeux mondiaux. C'est une avancée significative dans notre capacité à collaborer efficacement malgré les distances. » Ces propos enthousiastes dénotent une acceptation généralisée et un fort plébiscite de la visioconférence comme alternative aux sommets physiques parmi les personnes interrogées dans l'enquête. En outre, la transition technologique des sommets physiques vers la visioconférence a démontré que les Chefs d'États africains ont également compris qu'il était possible de dynamiser la vie des pays et des organisations en utilisant des écrans, tout en réduisant les coûts exorbitants qui pèsent sur des économies déjà fragiles. Ce plébiscite historique souligne l'efficacité de la visioconférence comme un moyen de maintenir une gouvernance active malgré les contraintes géographiques et les distances physiques.

2.3. L'impact économique de l'institutionnalisation des sommets virtuels en Afrique subsaharienne

Tableau 3 : Scores de l'enquête sur les arguments clés en faveur de l'institutionnalisation des sommets virtuels en Afrique subsaharienne

Pays (10)	Diplomates (50)			Citoyens (150)		
	Nombre	Pourcentage		Nombre	Pourcentage	
		Gain économique	Environnement, sécurité et autres		Gain économique	Environnement, sécurité et autres
Bénin	5	4/5 = 80%	1 /5 = 20%	10	7/10 = 70%	3/10 = 30%
Burkina Faso	5	4/5 = 80%	1/5 = 20%	10	9/10 = 90%	1/10 = 10%
Centrafrique	5	5/5 = 100%	0/5 = 00%	10	8/10 = 80%	2/10 = 20%
Cameroun	5	5/5 = 100%	0/5 = 00%	10	10/10 = 100%	0/10 = 00%
Congo	5	5/5 = 100%	0/5 = 00%	60	60/60 = 100%	0/60 = 00%
Côte d'Ivoire	5	3/5 = 60%	2/5 = 40%	10	10/10 = 100%	0/10 = 00%
Guinée	5	3/5 = 60%	2/5 = 40%	10	7/10 = 70%	3/10 = 30%
Gabon	5	5/5 = 100%	0/0 = 00%	10	6/10 = 60%	4/10 = 40%
Sénégal	5	4/5 = 80%	1/5 = 20%	10	9/10 = 90%	1/10 = 01%

¹ Un "spin doctor" est généralement un professionnel de la communication politique ou médiatique chargé de gérer et de façonner l'image publique d'une personne, d'une organisation ou d'un parti politique.

Togo	5	4/5 = 80%	1/5 = 20%	10	7/10 = 70%	3/10 = 30%
------	---	-----------	-----------	----	------------	------------

Source : (Pira, 2022)

L'enquête sur les arguments clés en faveur de l'institutionnalisation des sommets virtuels en Afrique subsaharienne révèle un consensus fort parmi les diplomates et les citoyens. Concernant les diplomates interrogés, 80% ont identifié le gain économique comme l'argument majeur pour l'institutionnalisation des sommets virtuels, tandis que 20% ont évoqué d'autres éléments tels que l'environnement, la sécurité et divers autres facteurs en faveur de cette transition. Du côté des citoyens, une majorité significative (70% à 90%, à l'exception du Bénin, Gabon et Guinée) a également mis en avant le gain économique comme le principal argument pour les sommets virtuels, tandis que les autres aspects ont été moins souvent mentionnés. Ces réponses reflètent à la fois l'importance accordée à la rationalisation des coûts et laissent entrevoir les avantages financiers que les sommets virtuels peuvent offrir aux pays participants. Par ailleurs, le débat sur le coût des sommets est ancien et a pris une place centrale dans divers cercles, qu'il s'agisse de la société civile, des médias ou du monde politique en Afrique. Au fil des années, plusieurs auteurs dont M. Niosi (2010) et L. Bernard (2012) ont soulevé des questions sur l'efficacité réelle des sommets internationaux, tout en critiquant leurs coûts élevés. Par exemple, le sommet de la Terre de Johannesburg en Afrique du Sud en 2002 a été financé à hauteur de 33 millions d'euros par le pays hôte, sur un budget total de 80 millions d'euros mobilisés. Dans un article paru dans *Le Nouveau Réveil* (2009), Akwaba a noté que la participation du président ivoirien L. Gbagbo (2000-2010) ainsi que sa délégation à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2009 avait coûté 1,2 milliard de FCFA à l'État ivoirien. Ces exemples soulignent la tendance aux coûts élevés associés à l'organisation de sommets internationaux et continuent de susciter des préoccupations quant à leur rentabilité et leur impact sur les budgets nationaux. Il est toutefois important de noter que notre recherche a été limitée par le manque de données financières précises sur les coûts des sommets en Afrique subsaharienne. Malgré nos efforts pour recueillir des informations à partir de sources bibliographiques, nous avons rencontré des difficultés en raison de l'absence de telles données disponibles. Par ailleurs, lors de nos entretiens avec des diplomates, la question des coûts des sommets africains a souvent été éludée sans qu'il y ait de motif apparent. Cette réticence peut découler de divers facteurs, notamment des considérations de sécurité, confidentialité ou sensibilité politique. Pour surmonter cette limitation, nous avons adopté une approche basée sur l'extension en supposant que les sommets des Chefs d'État à travers le monde suivent des logiques organisationnelles, protocolaires, sécuritaires similaires. Cette démarche nous a permis d'estimer approximativement les montants que l'Afrique subsaharienne pourrait dépenser pour ses sommets de Chefs d'États. En outre, nous avons pris en compte la réalité économique de l'Afrique, caractérisée par des difficultés financières et la pauvreté dans notre analyse. À titre d'illustration, *Le Monde.fr* (2020) rapporte que, confrontée aux défis posés par la pandémie de Covid-19, l'Afrique subsaharienne avait eu besoin de 890 milliards de dollars (environ 750 milliards d'euros) de financements extérieurs d'ici à 2023. Quant à la Banque africaine de développement (BAD), elle a publié dans ses Perspectives économiques de l'Afrique en 2021 un rapport indiquant que la dette et la pauvreté continuent de s'aggraver en Afrique. Face à ces rapports alarmants, le président français, Emmanuel Macron, avait initié le 18 mai 2021 un « Sommet sur le financement des économies africaines » à Paris, réunissant une trentaine de dirigeants africains et européens ainsi que de grandes organisations économiques internationales dans le but d'aider



l'Afrique à « mieux se reconstruire ». Dans la même optique, une quinzaine de Chefs d'État africains s'étaient réunis à Abidjan, en Côte d'Ivoire le 15 juillet 2021 avec pour objectif d'obtenir au moins 100 milliards de dollars des fonds de l'Association internationale de développement (IDA-20) d'ici la fin de l'année 2021. Ces rencontres qui visaient à mobiliser des ressources financières pour l'Afrique noire, encore dépendante et bénéficiaire constante d'aides internationales, semblent avoir pesé dans les réponses livrées par les populations enquêtées. Bien que le texte n'approfondisse pas le débat sur la perception du continent noir en tant qu'éternel assisté, il ne peut ignorer le fait que la partie subsaharienne de l'Afrique demeure tributaire de l'aide financière étrangère et connaît une augmentation constante de sa dette. Face à cette dette de plus en plus importante, l'Afrique noire est constamment à la recherche de mesures d'ajustement. C'est dans cette optique que les politiques de rigueur ou d'austérité ont été mises en place afin de réduire la part des dépenses publiques dans l'activité économique (Borriello, 2018). Pour notre part, nous soutenons que ces mesures, bien que principalement axées sur la réduction des dépenses publiques, doivent également inclure les sommets internationaux. Alors que des voix se font entendre dans les pays riches pour mettre fin aux sommets coûteux et encourager l'exploration d'alternatives crédibles et efficaces, l'Afrique subsaharienne ne peut se soustraire à cette dynamique. À l'ère de l'essor du numérique, la visioconférence a connu une percée fulgurante dans de nombreux sommets. Cette rupture majeure depuis le premier sommet international à Vienne en 1815 constitue un argument solide en faveur d'une réforme des réunions internationales comme l'ont évoqué plusieurs auteurs. D'abord, Muller (2011) avait ouvert le débat en mettant en avant les progrès de l'information et de la communication. Ensuite, Martin-Genier (2017) soutenait que dans l'ère du numérique, d'autres types de rencontres plus restreintes et modestes pourraient avoir lieu. Enfin, M. Mouissi (2020) plus précis affirmait que certaines réunions internationales pourraient être menées par visioconférence et plaidait auprès des décideurs africains à conserver cette pratique même après la crise du COVID-19. Si le paradigme qui émerge de tous ces discours met incontestablement en avant le recours aux outils technologiques, ces différents auteurs ont pour objectif principal d'atteindre des gains économiques pour les États. La visioconférence qui ne se limite plus à être un simple dispositif technologique doit évoluer de son utilisation expérientielle vers une institutionnalisation bénéfique sur le plan économique. À nos yeux, elle offre non seulement la possibilité de mener des réunions de haute qualité malgré la distance, mais elle permet surtout aux États d'Afrique subsaharienne de réduire les coûts souvent jugés exorbitants de ces sommets internationaux. Notre approche prend racine dans la crise pandémique du COVID-19, qui, bien qu'étant sanitaire rappelle le choc pétrolier de 1973. À cette époque, J. M. Nilles (1976) avait plaidé en faveur de la substitution des nouvelles technologies permettant le transfert de données (télétravail) aux déplacements individuels, dans le but de réaliser des économies significatives.

6. Discussion

Le COVID-19 a montré que la visioconférence pouvait être une avancée technologique pour la tenue de sommets internationaux sans perdre en valeur. Bien que ces rencontres interétatiques aient été virtuelles dans leur forme, leurs contenus sont restés similaires, y compris la participation des Chefs d'États, l'ordre du jour, la durée des réunions, la qualité des débats, les décisions prises et les communiqués finaux. Deux exemples concrets de cette continuité sont les sanctions prises contre le Mali et la Guinée par la CEDEAO le 28 août 2020, ainsi que l'intervention de la CEEAC auprès du Conseil de Sécurité des Nations Unies en faveur de la levée de l'embargo sur les armes en RCA le 26

décembre 2020. Ces décisions majeures ont été discutées et prises lors de sommets par visioconférence, démontrant ainsi que le format en présentiel des réunions n'est pas toujours indispensable pour orienter la destinée des États. Si notre posture entend plaider pour un passage de ces sommets internationaux au virtuel, nous avons conscience qu'il représente une rupture majeure et peut rencontrer des résistances de la part de ceux qui valorisent les rencontres physiques et des sceptiques vis-à-vis de l'adoption de la technologie. Certains observateurs, tels que Oulate (2020), la directrice de la communication de la CEDEAO, ont exprimé des regrets quant à l'absence de la chaleur des retrouvailles entre les Chefs d'États et de gouvernement lors du premier sommet post-COVID-19 de la CEDEAO. Cette préoccupation liée à l'aspect physique et relationnel est partagée par L. Bernard (2010), qui estime que les rencontres en personne entre Chefs d'États conservent leur pertinence dans un monde globalisé. Il soutient que la possibilité d'échanger physiquement, de tenir des réunions bilatérales ou multilatérales en présentiel permet aux dirigeants politiques de mieux comprendre les positions des autres sur des questions complexes et de maintenir un dialogue plus ouvert. Ces premiers observateurs sont suivis par G. Lavoie (2010) qui souligne que les sommets en présentiel favorisent le développement et le maintien de liens personnels entre les Chefs d'États et de gouvernement, ce qui facilite leur collaboration. Cette perspective centrée sur les relations interpersonnelles est également partagée par F. Bonnardel (2010), qui affirme que les sommets ne sont pas seulement des lieux de prises de décisions et d'annonces conjointes, mais surtout des occasions rares pour les Chefs d'États, ainsi que les hauts fonctionnaires et conseillers, de se connaître sur le plan personnel et d'établir des liens de confiance. Ce même auteur souligne également que les relations personnelles peuvent se forger lors des sommets physiques et devenir solides et essentielles dans la promotion des intérêts nationaux. Pour corroborer son propos, F. Bonnardel (2010) relève que l'accord de libre-échange avec les États-Unis n'aurait probablement pas été conclu sans la relation personnelle entre M. Mulroney et les présidents R. Reagan et G. Bush (père), ainsi que le secrétaire James Baker². Tout en reconnaissant l'importance des liens personnels et de la proximité physique dans les relations internationales, nous postulons pour notre part que les présidents disposent de pouvoirs considérables pour assurer l'autorité de leurs États et protéger leurs intérêts. Ils ont la capacité de se passer des sommets en présentiel et de trouver d'autres cadres de discussion. Par ailleurs, ils peuvent tisser des liens et renforcer la confiance nécessaire pour des négociations réussies sans la nécessité de réunions physiques. En ce qui concerne la proximité physique, il est intéressant de noter qu'à l'époque de la guerre froide, le "téléphone rouge" installé entre Moscou et Washington en 1963 a permis de résoudre de nombreuses crises à distance. Selon S. Webster (1988, p. 58), « cette ligne a servi lors du conflit indo-pakistanaï en 1971, lors de la guerre du Kippour en 1973, de l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS en 1979, et à plusieurs reprises sous la présidence de Ronald Reagan. » Cet exemple n'est pas isolé car de nombreux pays dans le monde ont adopté des "téléphones rouges" pour gérer les conflits et les tensions internationales. La Chine, par exemple, a établi des "téléphones rouges" avec plusieurs pays, dont la Russie, les États-Unis, l'Inde, le Pakistan, le Vietnam et la République de Taïwan pour faciliter la communication et la résolution des différends. En outre, les avancées technologiques comme les liaisons par fibre optique permettent des échanges presque instantanés,

² L'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, également connu sous le nom de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis (ALECE), a été conclu en 1988 sous le mandat du Premier ministre canadien Brian Mulroney et des présidents américains Ronald Reagan et George H.W. Bush. Le secrétaire américain au Trésor à l'époque était James Baker. L'accord est entré en vigueur le 1er janvier 1989.



réduisant ainsi le besoin de proximité physique dans les relations internationales. Ces exemples montrent que la proximité physique n'est pas toujours nécessaire pour faciliter la communication entre les dirigeants et résoudre des crises internationales. Indéniablement, les lignes téléphoniques ont rapproché bien de dirigeants de ce monde et leur ont permis de résoudre des situations complexes. Cependant, en Afrique, la dépendance croissante à l'égard de technologies étrangères soulève des inquiétudes légitimes en matière de sécurité et de souveraineté. La crainte d'une cybercolonisation, c'est-à-dire le contrôle excessif d'acteurs étrangers sur les infrastructures numériques et les données africaines est préoccupante. Les récentes cyberattaques contre des organisations étatiques et les scandales liés à l'espionnage soulignent les risques de cette dépendance. La protection des données, la sécurité des réseaux et un cadre juridique solide sont essentiels pour l'Afrique. La transition vers des sommets virtuels en Afrique subsaharienne doit être abordée avec prudence en tenant compte de ces préoccupations en matière de sécurité et de souveraineté numérique. Il est essentiel de trouver un équilibre entre les avantages de la visioconférence en termes de coûts, de réduction de l'empreinte carbone et de flexibilité et la nécessité de protéger les intérêts et la sécurité des pays africains. Les technologies numériques, y compris les plateformes de visioconférence, présentent des défis en matière de sécurité et de protection des données. Cependant, ces problèmes peuvent être surmontés grâce à des mesures de sécurité appropriées. L'Afrique doit investir dans la formation de spécialistes de la cybersécurité, élaborer des réglementations adéquates et mettre en place des mécanismes de gouvernance efficaces pour superviser l'utilisation des technologies numériques. La virtualisation des sommets interétatiques peut être positive si ces préoccupations sont traitées de manière adéquate.

Conclusion

La pandémie de COVID-19 qui a émergé à Wuhan (Chine) en décembre 2019 s'est muée en une crise sanitaire majeure. Les dirigeants mondiaux ont dû adapter leurs plans de réponse en mettant l'accent sur la concertation, la solidarité, et l'action commune. Cependant, la nécessité de rencontres interétatiques ou sommets internationaux, s'est posée alors que les épidémiologistes et l'OMS déconseillaient les rassemblements en personne. Dans cette ère d'informatisation des communications, le télétravail et la visioconférence ont émergé comme des solutions technologiques pour maintenir les interactions malgré les restrictions de rassemblement. Le télétravail, dont les principes ont été établis par Wiener (1950) et popularisés par Jack M. Nilles (1976) a rapidement émergé comme une alternative efficace pour faciliter les échanges, résoudre les problèmes liés au transport et à la distance, tout en permettant des économies significatives. Plus spécifiquement, la visioconférence, en tant que composante essentielle du télétravail est devenue un outil clé pour les réunions à distance. Les auteurs examinés dans cette étude soutiennent largement que la visioconférence présente des avantages incontestables pour les rencontres virtuelles, notamment en facilitant l'inclusion de nombreux participants et en simplifiant la formalité des réunions en personne. Dans cette optique, de nombreux sommets internationaux en Afrique subsaharienne ont adopté la visioconférence comme un moyen fiable de maintenir leurs activités, en particulier à la lumière de la pandémie de COVID-19 qui a amplifié cette transition technologique. En envisageant la virtualisation des sommets internationaux, il est important de reconnaître non seulement le rôle majeur de la visioconférence dans ces temps d'incertitude, mais aussi son potentiel pour aider l'Afrique subsaharienne, la région la plus économiquement faible du monde à réaliser des économies importantes. Confrontée à une dette importante, cette région doit compter avec toutes les opportunités pour atteindre sa

stabilité économique et consacrer davantage de ressources à son développement. La crise du COVID-19 a mis en lumière la capacité de l'Afrique subsaharienne à relever les défis, y compris ceux liés aux choix technologiques et a démontré sa résilience. Avec la fin de la pandémie, les États africains ont l'occasion de réfléchir à leur avenir technologique. Nous estimons qu'il est temps pour cette partie de l'Afrique de décider si elle souhaite devenir un acteur majeur de l'industrie numérique mondiale ou si elle continuera à dépendre des technologies étrangères. Aujourd'hui plus que jamais, les États africains doivent cesser de se demander s'ils doivent continuer à dépendre des technologies occidentales et asiatiques et doivent sérieusement envisager la création d'une industrie numérique indépendante pour favoriser leur propre développement. Pour y parvenir, il faut nécessairement des investissements stratégiques, des politiques favorables à l'innovation et une collaboration étroite avec le secteur privé.



Références bibliographiques

- BERNARD Louis, 2011, « Débats: des sommets utiles? Votre point de vue », *La Presse*, 12 Juin 2011. (En ligne), consulté le 22/8/2021. URL:<https://www.lapresse.ca/debats/debat-du-jour/201106/10/01-4408137-debats-des-sommets-utiles-votre-point-de-vue.php>.
- BLUMLER Jay G & KATZ Elihu, 1975, *The uses of mass communications: current perspectives on gratifications research*, New York, Sage Publications Inc.
- CHRESTIA Philippe, 2000, « Les sommets internationaux (Note) », *Études internationales*, Volume 31, no 3, p.p. 443-474.
- DEBORDE Juliette, 2018, « Le « téléphone rouge » est-il vraiment téléphone rouge ? », *Libération*, 18 avril 2018. (En ligne), consulté le 1^{er} octobre 2021, URL : https://www.liberation.fr/planete/2018/04/21/le-telephone-rouge-est-il-vraiment-un-telephone-rouge_1644820/.
- DELHAYE Renaud, LOBET-MARIS Claire & VAN BASTELAER Béatrice, 1996, « Autoroutes de l'information, emploi et travail », *Communications et stratégies*, no 22, p.p.211-244
- FUSULIER Bernard & LANNOY Pierre, 1999, *Les techniques de la distance*, Paris, L'Harmattan.
- GAUTHERON Agnès, 2020, « Visioconférence : la première fois que Le Monde l'a écrit », *Le Monde*, 3 avril 2020. (En ligne), consulté le 25 août 2021, URL: https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2020/04/03/visioconference-la-premiere-fois-que-le-monde-l-a-ecrit_6035400_4500055.html.
- GOMIS Moïse, 2020, « Cédéo: un premier sommet des chefs d'État sur le coronavirus en visioconférence », *Radio France Internationale (RFI)*, 20 avril 2020. (En ligne), consulté le 23 avril 2022. URL : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200423-c%C3%A9d%C3%A9o-premier-sommet-chefs-d-%C3%A9tat-le-coronavirus-en-visioconf%C3%A9rence>.
- HUWS Ursula, KORTE Werner B. & ROBINSON Simon, 1990, *Telework: Towards the Elusive Office*, John Wiley & Sons, Chichester et New-York.
- IUGULESCU-LESTRADE. R. (2016). « Téléconférence et visioconférence ou les paradoxes des outils de simplification des réunions », *Revue française d'administration publique*, no 157, p. 105-116.
- JAURÉGUIBERRY Francis & PROULX Serges, 2011, *Usages et enjeux des technologies de communication*, Toulouse, Érès.
- LARGIER Alexandre, 2001, « Le télétravail : Trois projets pour un même objet », *Lavoisier*, no 106, p.201 à 229.
- LEMESLE Raymond-Marin & Jean-Claude MAROT, 1994, *Le télétravail*, Paris, PUF.
- MENTRÉ Giles, 2012, *Le monde froid ou Les coulisses des sommets internationaux*, Paris, Éditions du Mesnil.
- NILLES Jack M & al, 1976, *The telecommunications-transportation tradeoff*, New York, John Willey.
- NIOSI Marianne, 2010, « Le coût des sommets du G8 et du G20 fait scandale dans le pays hôte », *France 24.com*. (En ligne), consulté le 18 septembre 2021. URL : <https://www.france24.com/fr/20100623-cout-sommet-scandale-canada-g8-g20-toronto-harper>
- PIRA Kouassi Touffouo Frederic, 2021, « La communication médiée : une réponse technologique à la distanciation sociale face à la Covid-19 », *Revue de Littérature et d'Esthétique Négro-Africaines*, Vol 3, no 21, p.p.47-62, Iléna, Abidjan.

- RHIDA Derrouiche, 2000, *Zoom : Maîtrisez rapidement l'outil Zoom pour animer efficacement vidéoconférences et classes virtuelles 2020/2021 : Une prise en main étape par étape, avec fiches et schémas explicatifs*, Lyon, Independently published.
- SCHNEIDER Bertrand & ROSENSHOM Nicole, 1997, *Télétravail : Réalité ou espérance ?*, Paris, PUF.
- STEINLE Wolfgang John, 1988, « Telework: opening remarks on an open debate », in KORTE Werner B ; ROBINSON Simon & STEINLE Wolfgang John, *Telework, present situation and future development of a new form of work organization*, Amsterdam, Elsevier Science Publishers BV.
- TAMALGO Loïse, 2020, « Grâce au numérique, le continent africain est en train de réduire son retard par rapport aux pays développés », *Agence Ecofin*, 29 juillet 2020. (En ligne), consulté le 24 avril 2022. URL : <https://www.agenceecofin.com/industrie/2907-78980-grace-au-numerique-le-continent-africain-est-en-train-de-reduire-son-retard-par-rapport-aux-pays-developpes-huawei>.
- TEMMAN Francis, 2008, « Shopping et aides alimentaires », *Libération*, 1er juin 2008. (En ligne), consulté le 27 septembre 2021, URL: https://www.liberation.fr/futurs/2008/06/17/shopping-et-aides-alimentaires_74332/
- TREMBLAY Gaëtan, 2003, *2001 bogues: Communication, démocratie et globalisation*, Québec, Presses Universitaires de Laval.
- IUGULESCU-LESTRADE Raluca, 2016, « Téléconférence et visioconférence ou les paradoxes des outils de simplification des réunions », *Revue française d'administration publique*, no 157, p.p. 105-116.
- WILCOX James, 2020, *Videoconferencing*, New York, Routledge.
- WEBSTER Stone, 1988, « Moscow still holding », *New York Times Magazine*, 18 September 1988, Section 6, p.58. (En ligne), consulté le 1^{er} octobre 2021, URL: <https://www.nytimes.com/1988/09/18/magazine/moscow-s-still-holding.html>.